

Monsieur Yannick Nadesan
Conseiller municipal,
Délégué à l'Eau et à l'Assainissement,
au Contrôle budgétaire et aux Services concédés

Groupe communiste

Téléphone : 02.23.62.13.80

Télécopie : 02.23.62.13.89

y.nadesan@ville-rennes.fr

Conseil Municipal du 18 janvier 2016

**« Nous cultivons le « vivre ensemble », il n'y aura donc pas de quartier pour
« l'entre soi ».**

Avec cette 9^{ème} modification du Plan Local d'Urbanisme, notre municipalité réaffirme une maîtrise publique forte en matière d'aménagement.

Ici, à Rennes, l'engagement de la ville n'est pas dicté par les lobbies ou les intérêts des puissances d'argent et de propriétaires fonciers.

Ici, à Rennes, l'engagement de la ville n'est pas dicté par les conservatismes qui voudraient que rien ne bouge (singulièrement à côté d'édifices religieux et de maisons à grand jardin).

Ici, à Rennes, l'engagement de la ville n'est pas dicté par les lobbies de ceux qui voudraient leur ville dans la ville.

Tout ceci constitue un héritage précieux qu'on mesure notamment en se comparant à d'autres.

Ici, à Rennes, nous avons des ambitions et des valeurs et contrairement à ce que laissent entendre les discours ambiants, nous sommes la preuve même qu'exigences sociales et écologiques et règles collectives pourvu qu'elles soient bien posées et respectées ne sont pas une entrave à l'attractivité mais au contraire, participent fondamentalement à la première des richesses, elle-même vecteur de création de richesses sur un territoire : la qualité de vie.

L'efficacité et la justesse de cette politique nécessitent que ses leviers d'action soient repensés régulièrement. C'est l'objet même de cette nouvelle modification du PLU, notamment concernant la combinaison des points suivants :

1 – La reconstruction de la ville sur elle-même est désormais la principale modalité d'aménagement de Rennes, elle nécessite encore plus de réguler l'aménagement diffus, terrains de petite et moyenne taille dans le secteur diffus.

2 – L'accueil de toutes les familles et de tous les budgets nécessite des règles pour assurer une diversité de logements construits aidés ou non, locatifs ou en accession qui s'affirment partout. La logique est simple : nous cultivons le « vivre ensemble », il n'y aura donc pas de quartier pour « l'entre soi ».

En cohérence donc, le groupe communiste votera en faveur de cette modification.

Mais, cela a été rappelé, il ne s'agit que d'une modification du PLU, là où le cadre majeur de la réflexion concernant l'urbanisme à la rennaise est la révision, en cours, du PLU.

En toute logique, les élus communistes vont concourir à cette réflexion pour un PLU garant des fondamentaux déjà évoqués, mais aussi :

- Une place encore plus assumée des espaces naturels, confirmant notamment le retournement historique de la ville vers ses cours d'eau,
- Une nouvelle ambition esthétique et architecturale qui allie valorisation du Patrimoine et geste créatifs,
- Ou bien encore, et pour finir, une anticipation approfondie des évolutions en termes de technologies et de mobilités que connaissent nos sociétés et que connaîtra singulièrement notre ville avec l'arrivée de la deuxième ligne de Métro.